



# Bienvenue

à LUCINGES

*L'esprit village*



*Le 25 mai 2024, Lucinges.*

**P5<7**

## 4 ANS D'ACTIONS

Faisons le point ensemble !

**P10<11**

## LES FINANCES

de la commune

**P12<13**

## ENGAGEMENT

contre les violences et les inégalités

Samedi 25 mai  
*Une journée particulière à Lucinges*



La Fête des mamans, les inaugurations du parc du château et du parking de la mairie, ont été joliment et subtilement associées.

Le parc du château paré d'une décoration charmante et insolite, une animation musicale en accord avec l'environnement champêtre, un buffet savoureux, un soleil radieux, une ambiance chaleureuse, une atmosphère harmonieuse...

*« Ô temps, suspends ton vol !  
et vous, heures propices,  
suspendez votre cours ! »*

*Alphonse de Lamartine*



**Bien vivre à Lucinges :**  
Feuillet informations édité par la commune de Lucinges  
90 place de l'Eglise - 74380 Lucinges  
Parution septembre 2024  
**Directeur de la publication :**  
Le maire, Jean-Luc Soulat  
**Directeur délégué :**  
Jean-Yves Beucher  
**Assistante :**  
Stéphanie Parry-Janssen  
**Photos et illustrations :** Mairie  
**Impression :** Uberti Jourdan - Bonneville  
Encre végétale et papier PEFC  
**Conception :** Adeline Chiron

**POUR ÊTRE INFORMÉ DES MANIFESTATIONS SUR LUCINGES,** n'hésitez pas à consulter notre site internet, notre page Facebook et à télécharger l'application « Lucinges en poche », vous ne manquerez rien !



# MOT DU MAIRE

Lors de la dernière séance du conseil municipal du 26 juin, je suis revenu sur la première décision que j'ai prise au lendemain de l'installation de celui-ci. Lorsque l'on est maire, on prend beaucoup de décisions, toutes différentes, certaines très importantes, d'autres moins, bien évidemment.

Cette première décision fut de recruter un-e secrétaire générale car le remplacement de la précédente n'avait pas été effectué.

Le choix s'est vite porté sur la titulaire actuelle du poste, Isabelle Dumercq et j'ai tenu à « fêter » ce 10<sup>ème</sup> anniversaire. 10 ans de loyauté, d'implication quotidienne, de maîtrise des dossiers tant sur l'aspect juridique que financier, d'accompagnement des élus (pas seulement le maire) dans l'exercice de leurs délégations. En 10 ans, cela ne vous aura pas échappé, le nombre de projets a été conséquent et dans les pages qui suivent vous trouverez un bilan de nos 4 dernières années.

Ces 10 ans auront permis de renforcer l'équipe déjà en poste dans les différents services, techniques, périscolaires ou administratifs. J'apprécie leur implication, leur réactivité et leur compétence. André Gide disait : Il n'y a pas de problèmes, il n'y a que des solutions. Et le maire, décideur suprême, apprécie que les solutions viennent en même temps que l'énoncé du problème.

Nous sortons d'une vague d'élections dominicales qui ont fortement sollicité les services. Organiser cet exercice démocratique – une chance que tous les habitants de cette terre ne connaissent pas – demande un gros travail masqué qui n'est pas forcément perçu à sa juste valeur. Au soir du dimanche 9 juin, vers 20:30 on a bien compris le challenge qui nous était présenté... et imposé. Et ce challenge a été relevé avec efficacité par les services.



Au-delà de l'hommage que j'ai rendu à Isabelle pour ces 10 années de fidélité au service de notre mairie (petite pensée amicale à tous mes collègues maires qui ne connaissent pas ce genre de situation) je tiens à saluer le travail quotidien des agents de la mairie. Je sais aussi que les Lucingeois et Lucingeoises apprécient également leur dévouement et les services apportés.

Je vous souhaite une belle lecture de ce feuillet d'information de Lucinges en remerciant celles et ceux qui ont œuvré à sa réalisation.

*Jean-Luc Soulat*  
Maire

# Au sujet de l'Agglo



## Questions à Jean-Luc SOULAT, maire et vice-président de l'Agglo.

### Comment se passent les relations avec l'Agglo ?

Nos relations sont très bonnes, certainement parce que la communauté d'agglomération est composée de **12 communes seulement pour environ 95.000 habitants**. Un bureau communautaire se tient tous les mardis matin, où chaque commune est représentée. En tant que maire d'une des trois plus petites entités, ma parole compte autant que celle des autres, les débats se tenant dans un remarquable esprit consensuel. Nous ne discutons que des affaires locales, elles sont nombreuses, et les sujets de politique nationale ne sont pas abordés.

### L'agglo coûte-t-elle vraiment cher à la commune ?

En fait, non, contrairement à ce que beaucoup imaginent. **Trois postes constituent notre contribution budgétaire :**

#### 1/ LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES :

établis sur un principe de neutralité (le coût du service transféré est égal à la recette) ceux instaurés en 2008 n'ont pas été impactés par l'inflation et ont toujours la même valeur aujourd'hui, à l'euro près. Ces compétences nous coûteraient bien plus cher si elles étaient restées communales.

#### 2/ LE FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES :

c'est un dispositif surnommé « Robin des Bois » créé par l'État, qui instaure un transfert de ressources des territoires riches vers les territoires pauvres. Nous sommes un territoire riche donc nous contribuons. Pour des raisons techniques, cette contribution d'environ 12000 euros par an est versée à la communauté d'agglomération puis reversée à l'État.

#### 3/ LE FINANCEMENT DES SERVICES COMMUNS OU MUTUALISÉS :

l'adhésion à ces services est facultative, seules les communes adhérentes financent le fonctionnement et elles conservent la responsabilité juridique. Annemasse Agglo assure simplement la partie administrative et organisationnelle.

### Justement ces services communs, quels sont-ils et pourquoi les mettre en commun ?

A partir de 2003, la police municipale et la voirie communale ont été mises en commun au sein de la communauté de communes des Voirons, afin de mutualiser les achats, les matériels et les compétences. Par exemple, notre commune n'a pas les moyens d'avoir une police municipale propre.

Au fil du temps, d'autres services comme l'instruction technique des permis de construire ou l'entretien des poteaux incendie, ont également été mutualisés. C'est ce qui a par exemple permis un renouvellement important du parc de poteaux incendie.

Ces mises en commun permettent d'assurer des services de qualité au bénéfice des habitants de chaque commune adhérente.

Ces services essentiels, sans mise en commun, auraient un impact bien plus élevé sur le budget communal.

# RÉUNION PUBLIQUE

Du mercredi 3 avril 2024

4 ANS D'ACTIONS

FAISONS LE POINT ENSEMBLE !

État d'avancement des réalisations du plan de mandat à avril 2024.



## Environnement

- Créer un verger communal et un jardin partagé Terminé
- Améliorer la gestion des déchets En cours
- Soutenir l'agriculture et les circuits courts En cours
- Valoriser la forêt communale En cours
- Mettre en place une démarche d'achat écoresponsable Non commencé

## Communication

- Créer une application mobile Réalisé
- Développer la communication sur les réseaux Réalisé
- Installer un panneau d'information En réflexion
- Editer 2 bulletins par an Réalisé
- Organiser une réunion publique par an Réalisé



**4 ANS D'ACTIONS**

**FAISONS LE POINT ENSEMBLE !**

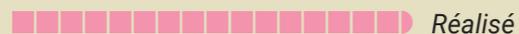
### Citoyenneté

Donner la parole lors d'ateliers citoyens



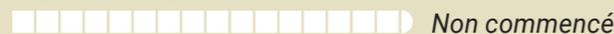
Réalisé

Poursuivre le conseil municipal des jeunes



Réalisé

Organiser un pot d'accueil pour les nouveaux arrivants



Non commencé

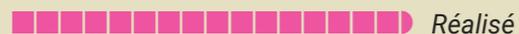
### Lien social - Aînés

Créer un réseau de solidarité



En cours

Soutenir la fête des voisins



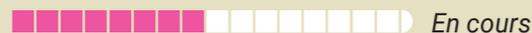
Réalisé

Soutenir la fête des mères



Réalisé

Mettre en place des ateliers informatiques (bibliothèque)



En cours

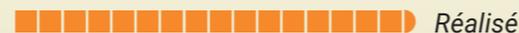
### Vie associative, culturelle, sportive

Aménager le parc du château



Réalisé

Rénover les terrains de tennis



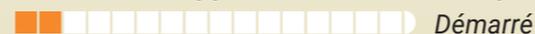
Réalisé

Encourager l'appropriation de l'Archipel Butor



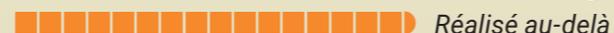
En cours

Installer des appareils d'exercices de plein air



Démarré

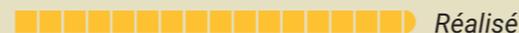
Favoriser les évènements culturels à la Grange



Réalisé au-delà des espérances

### Scolaire, jeunesse, petite enfance

Rénovation thermique de l'école



Réalisé

Améliorer la sécurité de l'accès à l'école



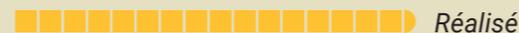
Réalisé

Suivre l'avis du conseil d'école sur les rythmes scolaires



Réalisé

Soutenir les sorties éducatives



Réalisé

### Transition énergétique

Poursuivre la rénovation thermique des bâtiments municipaux



En cours

Souscrire un contrat énergie à haute valeur environnementale



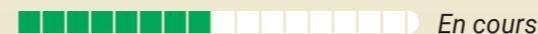
Réalisé

Proposer un projet participatif de centrale villageoise photovoltaïque



Réalisé

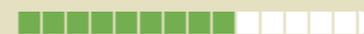
Aider les lucingeois à réaliser des économies d'énergie



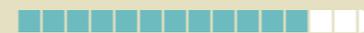
En cours

### Plan de mandat - Etat d'avancement

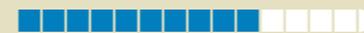
Environnement



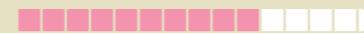
Communication



Déplacement - Mobilité



Citoyenneté



Lien social - Aînés



Vie associative, culturelle, sportive



Scolaire, jeunesse, petite enfance

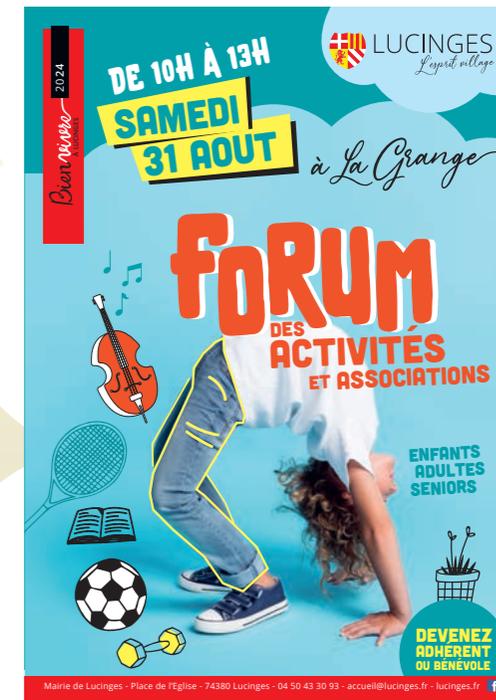


Transition énergétique



Toutes les informations :  
lucinges.fr

- La mairie
- Actualités de la mairie
- Réunion publique du 3 avril



Rencontrez vos élus :

Vous pouvez rencontrer vos élus tous les samedis de 9h30 à 11h30 en mairie. Monsieur le Maire est disponible sur rendez-vous également le samedi matin.

**L'ACCUEIL DE LA MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC :**

Mardi : 9h-12h / 14h-17h30  
Jeudi : 14h-17h30  
Vendredi : 14h-17h30  
Samedi : 9h-11h30

# INTERVIEW D'UN élu



## Stéphane MARTY

- ➔ 61 ans
- ➔ Arrivé à Lucinges en 2007
- ➔ Marié, 1 fille et 1 garçon
- ➔ Gérant d'un bureau d'études en construction métallique à Lucinges
- ➔ Adjoint Travaux depuis 2014

### 1 Quel est le rôle de l'élu en charge des travaux ?

L'Adjoint Travaux est un élu délégué aux affaires communales concernant les travaux, le patrimoine bâti, la sécurité, le Plan Communal de Sauvegarde, la voirie et l'accessibilité.

Avec la commission travaux et la responsable technique, il supervise :

- ➔ Les travaux du groupe scolaire en lien direct avec l'équipe de maîtrise d'œuvre, les entreprises, les bureaux de contrôles, la directrice de l'école et le personnel scolaire.
- ➔ Les améliorations ou l'entretien à apporter aux bâtiments (salle communale, Mairie, école...)
- ➔ La sécurité des bâtiments
- ➔ Les études de voiries et d'accessibilité en lien avec notre maître d'œuvre, les services du Département pour la chaussée et le Syane pour les réseaux électriques et de télécommunication.
- ➔ La gestion des réseaux, du fauchage, du déneigement et des petits travaux en lien avec le service mutualisé de la voirie
- ➔ Le Plan Communal de Sauvegarde

### 2 Concrètement nous arrivons à la fin des travaux de l'école, que souhaitez-vous nous dire sur les points importants ?

Nous avons engagé une deuxième tranche de travaux en 2023 afin de continuer la réhabilitation énergétique du bâti existant datant de 1964 et 1975. Ces travaux permettent également de restructurer les aménagements intérieurs en créant notamment une nouvelle salle de classe.

Nous aurons désormais à notre disposition 9 salles de classes et un bâtiment périscolaire entièrement dédié aux activités extrascolaires.

Un nouveau préau a été construit avec une toiture en panneaux photovoltaïques et des gradins.

Ces travaux d'un montant d'environ 1.500.000 € HT, représentent le projet le plus important de notre mandat. Ils sont subventionnés en partie par l'Etat, la Région, le Département et le Syane à hauteur d'environ 750.000 €.

Une dizaine d'entreprises a participé à cette rénovation avec des réunions de chantier hebdomadaires. C'est également un investissement personnel journalier afin de répondre aux préoccupations et aux demandes de l'architecte, des entreprises mais aussi du corps enseignant. Un chantier de rénovation comme celui-ci, avec des contraintes d'occupation quasi permanente (heureusement qu'il y a les vacances scolaires), est très compliqué à gérer !

### 3 Quels sont les prochains projets ?

Nous avons bien évidemment d'autres projets comme la poursuite des travaux de sécurisation de la route de Lucinges sur le bas de la commune, la rénovation de la Mairie...

Dans l'immédiat les services d'Annemasse Agglo réalisent les travaux d'installation des Points d'Apport Volontaire (PAV) dans le cadre de la modification de la collecte des ordures ménagères.

Début 2025, nous démarrerons des travaux de sécurisation de la route de Bellevue entre le chemin du Château et la route de Milly : création de trottoirs, de passages piétons et de passages surélevés afin de limiter la vitesse des véhicules, enfouissement des lignes électriques et de télécommunications.

# TRAVAUX



## GROUPE SCOLAIRE :

### La rénovation de l'étage

a été finalisée en février 2024 et après avoir déménagé 2 salles de classe, nous avons pu démarrer les travaux du rez de chaussée.



L'ancien préau a été remplacé par un hall d'entrée, des sanitaires pour les élémentaires et une salle de classe pour les maternelles. Cela représente des travaux importants car le dallage devait être démolé afin d'isoler thermiquement le sol.

Une autre partie de ce rez- de- chaussée est constituée d'une salle de classe maternelle, d'une salle de sieste, de sanitaires pour les maternelles, d'un local ménage et d'un local spécialement conçu pour les Atsem.

Toutes les menuiseries extérieures ont été changées et d'autres ouvrants ajoutés.

Une dizaine d'entreprise a travaillé sans relâche afin de nous livrer le bâtiment rénové pour la rentrée de septembre 2024. Ce n'était pas si simple car travailler en milieu occupé est contraignant, les vacances scolaires sont trop courtes !



*Nous aurons l'occasion de vous présenter l'école rénovée lors d'une inauguration courant septembre.*

# FINANCES DE LA COMMUNE

“

Assurer un service de qualité aux Lucingeois reste notre priorité tout en maîtrisant les dépenses de la commune dans un contexte économique contraint.

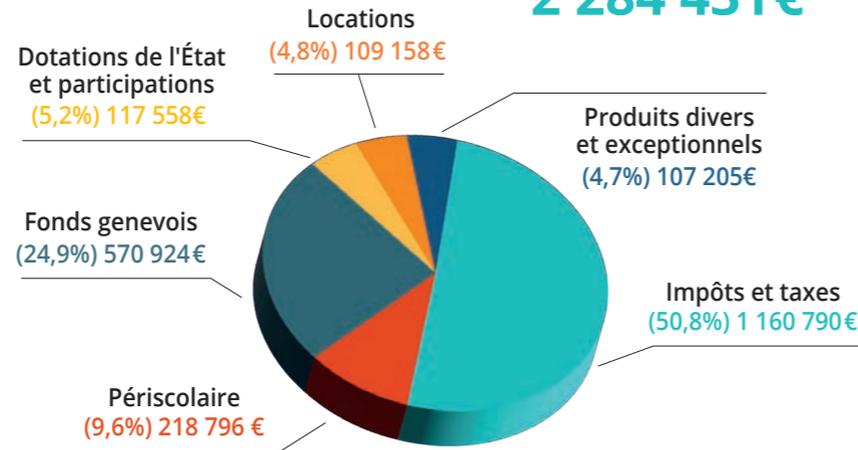
Toutefois, les différentes augmentations liées à l'inflation que nous subissons toujours, l'accompagnement de nos agents pour le maintien de leur pouvoir d'achat en plus de la revalorisation nationale des salaires, ont eu un impact sur notre budget, que ce soit en matière de fonctionnement ou d'investissement.

Parallèlement, la revalorisation des bases fiscales de la taxe foncière décidée par l'État, la hausse marquée de la fréquentation des services périscolaires et l'accroissement notable de la compensation des fonds genevois (augmentation du nombre de frontaliers sur le département et notre commune) ont permis de dégager un résultat excédentaire.

Il permet de faire face au remboursement de nos dettes et vient conforter notre capacité à investir en minimisant le recours à l'emprunt.

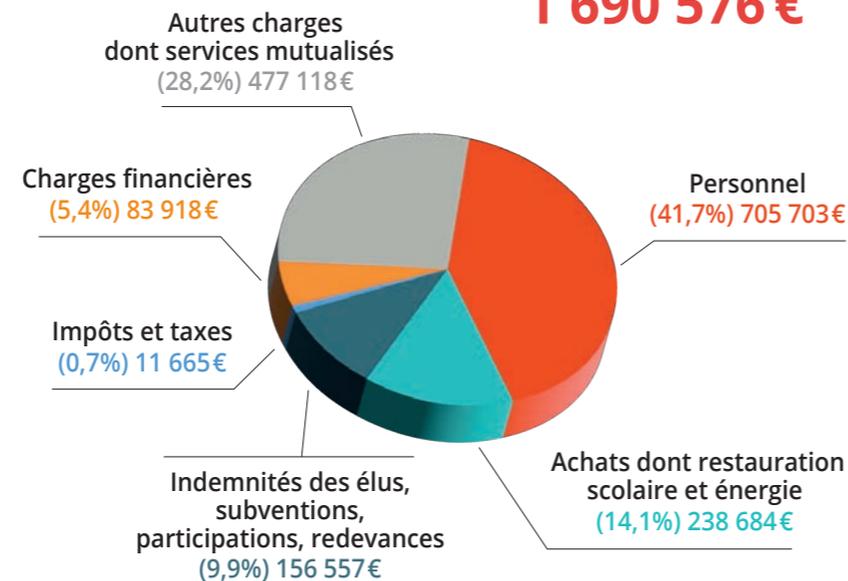
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

hors opérations d'ordre : **2 284 431 €**



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

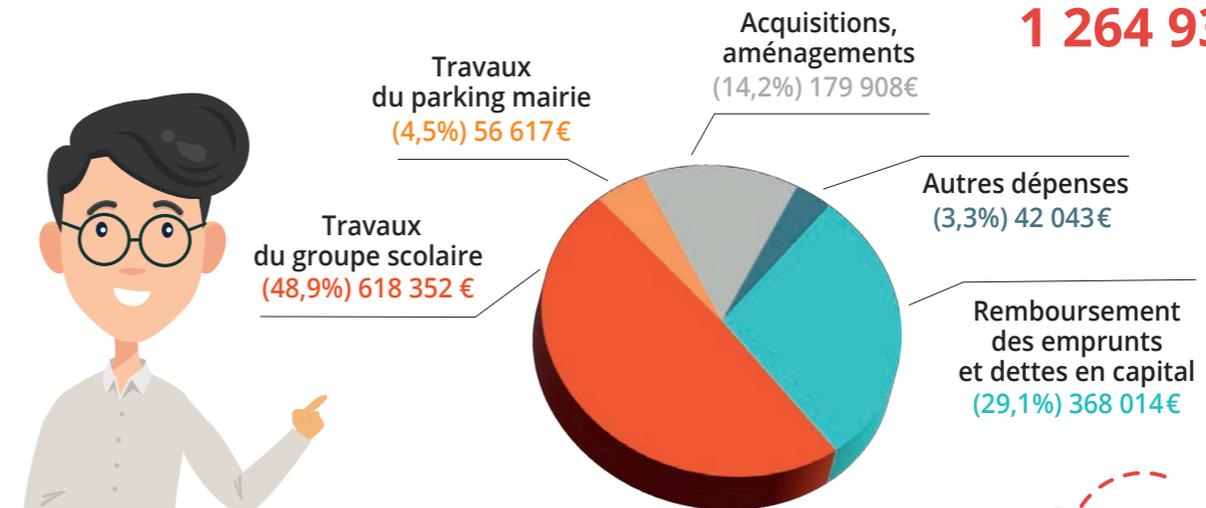
hors opérations d'ordre : **1 690 576 €**



L'investissement le plus important est sans aucun doute la deuxième phase des travaux de notre groupe scolaire (dont vous avez le détail en page 9 de ce bulletin). Nous avons pu également réaliser la rénovation totale du parking de la mairie ainsi que des acquisitions nécessaires en matériel informatique notamment à l'école.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

hors opérations d'ordre : **1 264 934 €**



Ces opérations ont pu être menées grâce à une subvention du département, au versement de la taxe d'aménagement des constructions privées, de l'emprunt et pour une large part au résultat excédentaire de 2022.

## ACTION ERRE

# LES ÉLUS RURAUX S'ENGAGENT CONTRE LES VIOLENCES et LES INÉGALITÉS

Depuis plus de 2 ans et leur congrès dans l'Yonne en 2021, les Maires ruraux de France sont investis dans la lutte contre les inégalités et les violences, notamment à travers la mise en œuvre de leur action « Élus ruraux relais de l'égalité » (ERRE).

Avec aujourd'hui 65 départements impliqués dans cette action et plus de 1200 élus référents communaux mobilisés et formés, cette démarche rencontre un succès croissant, et témoigne du rôle prépondérant des élus en articulation avec les différents acteurs de la vie locale.



ERRE provient d'un constat alarmant porté par l'AMRF et explicité dans le rapport du Sénat 2021 "Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité".

**Le manque de transports en commun en milieu rural**, rendant les possibilités de mobilité réduites pour les personnes sans permis de conduire (20% des femmes en milieu rural contre 10% des hommes), mais aussi des opportunités universitaires et professionnelles plus restreintes qu'en zones urbaines, ayant comme conséquence une dépendance économique vis-à-vis du conjoint, où une vie à deux reste préférable ; un faible accès aux soins, à la santé sexuelle et reproductive. Ces facteurs combinés engendrent un cercle vicieux auquel sont confrontées les femmes en milieu rural.

**Le rapport parle même de "double peine" des femmes**, se retrouvant dans une situation telle, que l'isolement fait partie du processus de mise en place des violences conjugales. Cette situation encourage les auteurs de violence, face au manque d'accès aux droits, à l'information, et plus généralement vis à vis d'un manque de repérage et de sensibilisation. ERRE inverse le processus et permet la prise en

charge de ces situations dès le premier mètre, dans un objectif d'aller-vers les personnes les plus vulnérables, pour leur faire comprendre qu'elles ne sont plus seules. C'est également un moyen de contrer l'impunité des conjoints violents, avec un repérage accru des situations préoccupantes, dès le premier signal d'alerte.

Les élus ruraux disposent des outils nécessaires à la mise en œuvre du programme, grâce à un accès privilégié à une plateforme ERRE, permettant au volontaire d'orienter et d'accompagner convenablement une personne victime de violence et/ou d'inégalité.

Des guides tel que le guide de l'écoute bienveillante, ou encore des outils d'action comme le violentomètre sont mis à la disposition des élus.

Afin de concrétiser la mise en place de l'action, des formations et sensibilisations nationales sont données par l'AMRF dans le cadre de leur partenariat avec Elues locales, mais aussi à l'occasion d'événements. En effet, le 14 décembre 2023 a eu lieu une formation nationale à l'Ecole nationale de gendarmerie de Dijon, où la maison de protection des familles a sensibilisé plus d'une soixantaine d'élus départementaux présents. Un partenariat national existe avec la Fédération nationale sur les centres d'informations sur les droits des femmes et des familles (FNCIDFF), dans le but de former les élus aux violences conjugales et aux inégalités de genre. La convention nationale compte aujourd'hui vingt-quatre déclinaisons départementales entre CIDFF et associations des maires ruraux locales afin de territorialiser les informations.

**La commune de Lucinges s'est engagée depuis le 29 janvier 2024 en nommant un binôme de référents communaux :**

Annick Chicher : a.chicher@lucinges.fr,  
et Jean-Yves Beucher : jy.beucher@lucinges.fr.

Si vous soupçonnez une situation préoccupante, si vous êtes témoins de violence, ou victime, contactez vos élus communaux ERRE. Ils sont disponibles pour vous écouter, vous orienter et vous accompagner auprès des services adaptés si vous le souhaitez.

*N'hésitez pas à communiquer auprès des communes rurales que vous connaissez sur le dispositif ERRE, pour qu'aucune victime ne reste sans solution.*

**Vous pouvez contacter au niveau national l'AMRF, la chargée de mission ERRE :**

Lise Dumercq à l'adresse mail suivant :  
lise.dumercq@amrf.fr

# STOP!

**Vous avez connaissance ou êtes témoin de violences conjugales ou intra familiales ?**

**APPELEZ le 17, la gendarmerie ou la police ou signalez ces violences sur [magendarmerie.fr](http://magendarmerie.fr)**  
(nominativement ou anonymement).



**DEUX ASSOCIATIONS d'aide aux victimes** sont à la disposition des victimes :

Espace femmes  
Geneviève D.  
à La Roche-sur-Foron  
Tél 04 50 97 61 90  
[espace-femmes.org](http://espace-femmes.org)

AVIJ, aide aux victimes et intervention judiciaire

(permanences à la maison de la justice et des droits à Annemasse)

Tél 04 50 52 90 75  
[avij-des-savoie.fr](http://avij-des-savoie.fr)

*N'hésitez pas à informer la victime qu'elle peut protéger ses preuves*

(messages audio sur répondeur, sms, mails, courriers, captures d'écrans sur réseaux sociaux...)

sur : [memo-de-vie.org](http://memo-de-vie.org)

# Chiens CATÉGORISÉS



**animaux-secours**

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », classés en deux catégories distinctes. Elle implique une plus grande responsabilité pour leurs maîtres avec des obligations à connaître et des précautions à prendre.



## LES CHIENS de catégorie 1

Il s'agit des chiens dits « d'attaque ». La catégorie 1 se compose de 3 types : (est considéré par « type » le croisement de plusieurs races)

- ➔ Chiens de type American Staffordshire terrier, également appelés « pit-bulls »,
- ➔ Chiens de type Mastiff, également appelés « boerbulls »,
- ➔ Chiens de type Tosa.

L'objectif de la loi de 1999 étant de limiter le nombre de chiens de catégorie 1, toute acquisition, cession à titre onéreux ou gratuit, introduction ou importation sur le territoire français est interdite et passible de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

## LE PERMIS DE DÉTENTION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention. La délivrance de ce document, par la mairie ou la Police Municipale de la commune, est soumise à 3 conditions :

- ✓ Posséder une attestation d'aptitude (formation théorique de 7 heures. Pour obtenir la liste des formateurs habilités à dispenser la formation, se renseigner sur le site de la préfecture)
- ✓ Faire passer à votre chien catégorisé une évaluation comportementale par un vétérinaire comportementaliste entre 8 et 12 mois.
- ✓ Posséder les documents justificatifs de l'identification du chien (carte I-Cad), de sa vaccination contre la rage (passeport), le certificat vétérinaire de stérilisation (uniquement pour les chiens de catégorie 1) ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile.



**IL EST IMPORTANT DE PRENDRE EN CONSIDÉRATION QUE SI CES OBLIGATIONS NE SONT PAS RESPECTÉES, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ÊTRE IMPORTANTES.**

Par exemple, un détenteur de chien dangereux qui ne possède pas son permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende ainsi que d'une interdiction temporaire ou définitive de détenir un animal.

## NE SONT PAS AUTORISÉES À DÉTENER UN CHIEN DE CATÉGORIE 1 OU 2 :

- ✗ Les personnes mineures ou sous tutelle,
- ✗ Les personnes condamnées (casier judiciaire non-vierge),
- ✗ Les personnes auxquelles on a retiré le droit de possession ou de garde d'un chien.

## LES OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE

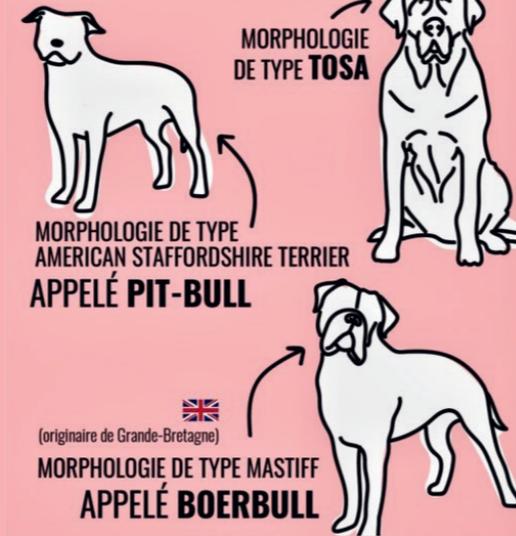
Elles diffèrent quelque peu, en fonction de la catégorie de l'animal.

➔ Pour tous les chiens catégorisés 1 & 2 : Un chien catégorisé doit obligatoirement être muselé et attaché sur la voie publique. Seules les personnes majeures ont le droit de les promener (mais pas seulement le propriétaire du chien)

➔ Pour les chiens de catégorie 1 uniquement : Leur acquisition, leur cession à titre gratuit ou onéreux, leur importation et leur introduction sur le territoire français sont strictement interdites. La stérilisation est obligatoire. L'accès aux transports en commun, aux lieux publics et les locaux ouverts au public est interdit. Ils peuvent être promenés sur la voie publique (muselés), mais en aucun cas entrer dans des locaux ou demeurer dans les parties communes des immeubles collectifs.

## CATÉGORIE 1 LES CHIENS DITS « D'ATTAQUE »

Seuls les chiens qui ne sont pas de pure race (et donc non-inscrits à un livre généalogique) sont affiliés à cette catégorie.

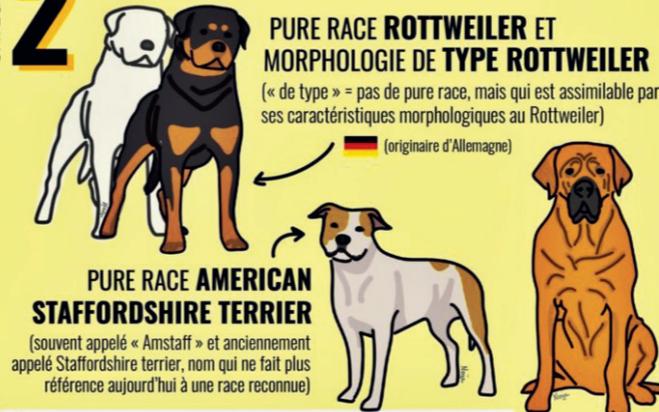


## LES CHIENS de catégorie 2

Il s'agit des « chiens de garde et de défense ». La catégorie 2 se compose de 3 races et 1 type :

- ➔ Chiens de race American Staffordshire terrier,
- ➔ Chiens de race Rottweiler,
- ➔ Chiens de type Rottweiler (donc croisement de Rottweiler),
- ➔ Chiens de race Tosa.

## CATÉGORIE 2 LES CHIENS DITS « DE GARDE OU DE DÉFENSE »



### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'American Staffordshire terrier est issu du croisement entre deux morphotypes canins : un bulldog, façonné pour les spectacles de combats contre taureaux, et un terrier dédié à la chasse au déterrage de petits prédateurs (renards, blaireaux, rats).

# Lucinges 'n' fêta' 15 juin



## Nouveau mandat pour le CMJ !

Le conseil municipal des jeunes de Lucinges se renouvelle avec un nouveau mandat au mois d'octobre 2024.

Si tu es en classe de CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, la mairie t'enverra un courrier pour les élections, tu pourras voter et si tu le souhaites tu pourras également te présenter aux élections.

Le CMJ propose et réalise à chaque mandat des actions dans le domaine de la solidarité, la sécurité, l'environnement, le sport et l'animation.



### CONSEIL MUNICIPAL

*un départ, une arrivée*



**Aline Favrat** quitte le Conseil pour des raisons professionnelles

Nous tenons à la remercier pour son engagement dans les commissions Scolaire et Lien Social.

*Et nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir.*



**Bienvenue à Zoé Da Conceicao** qui en entrant au Conseil devient la benjamine de l'équipe municipale.

*Nous lui souhaitons une pleine réussite.*

## Au revoir Fabienne...

C'est avec une certaine émotion que nous avons fêté le vendredi 28 juin, le départ de Fabienne Roman en compagnie de ses collègues et des élus communaux, après plus de 17 ans au service de la commune. Arrivée à la mairie de Lucinges en septembre 2007, Fabienne était notamment en charge de la délicate et rigoureuse mission de la comptabilité communale et de la régie périscolaire. Missions qu'elle a toujours su exercer avec la précision et la discrétion qu'on lui connaît, qualités appréciées de tous.



*Nous lui souhaitons de pouvoir profiter pleinement de cette nouvelle page qui se tourne.*

## Et bienvenue à Véronique !

Suite à une réorganisation des services administratifs de la mairie et afin de préparer le départ de Fabienne, nous avons recruté Véronique Simon qui depuis le 15 avril 2024 est présente à l'accueil de la mairie en binôme avec Anne-Sophie. Véronique a notamment en charge la gestion des salles communales, de la régie périscolaire et de la communication événementielle.



*Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.*

LA SEMAINE BLEUE INTERCOMMUNALE  
POUR TOUS LES RETRAITÉS

Ridés mais pas fanés

DU SAMEDI 28 SEPTEMBRE  
AU SAMEDI 5 OCTOBRE 2024

Depuis de nombreuses années, la semaine bleue est un événement national consacré à promouvoir les activités des aînés. Sur Annemasse Agglo, le choix d'un autre nom, plus évocateur, a été choisi par le collectif ATOUTS AGES.

Pas moins de **7 communes** vont être les promotrices de cette semaine ouverte à **TOUS LES RETRAITÉS** du territoire.

**7 RENDEZ-VOUS** qui proposent d'« OSER SORTIR DE CHEZ SOI », parce que la retraite, c'est un moment formidable de liberté et de créativité, pour peu que l'on n'oublie pas de rester à la découverte...



MAIRIE - LIEN SOCIAL

Ne manquez pas :

LUCINGES  
SAMEDI  
28 SEPTEMBRE

De la culture

→ À LA DÉCOUVERTE DE L'ARCHIPEL BUTOR...

**10H** Balade Butorienne  
**11H30** Pique-nique tiré du sac dans le parc du Manoir des Livres (en intérieur si météo défavorable)  
**13H** Visite de l'exposition YOUL et atelier Leporello, à l'issue duquel vous repartirez avec votre œuvre

VÉTRAZ-MONTHOUX  
LES 30 SEPTEMBRE,  
1<sup>ER</sup>, 3 ET 4 OCTOBRE  
Maison des associations  
DE 10H À 12H

→ DEVEZ-VOUS MUSICIEN !  
4 demi-journées pour créer de la musique électronique, en compagnie de CHÂTEAU ROUGE, et de son dispositif « LA FRITE »

Du bien-être

AMBILLY  
LUNDI  
30 SEPTEMBRE  
Clos Babuty  
14H

→ L'AMOUR N'A PAS D'ÂGE !  
Une conférence débat pour briser les tabous sur la vie amoureuse, intime et sexuelle des seniors et explorer de nouvelles perspectives

ANNEMASSE  
MARDI  
1<sup>ER</sup> OCTOBRE  
Place du jumelage  
10H

→ UNE JOURNÉE AU PERRIER  
Découvrez le quartier avec ses structures ressources (La Bulle, La résidence L'Eau Vive, l'Espace de Vie Sociale) Jeux, ateliers, réalité virtuelle

VILLE-LA-GRAND  
MERCREDI  
2 OCTOBRE  
Salle du Savoy  
14H

→ SPORTEZ VOUS BIEN !  
Défilé olympique, stands participatifs, Activités physiques... Une après-midi festive à partager entre générations

ST CERGUES  
JEUDI 3 OCTOBRE  
Le Balcon  
14H

→ C'EST BON... L'ÉQUILIBRE !  
Une conférence-action pour se motiver

GAILLARD  
VENDREDI  
4 OCTOBRE  
Espace Louis Simon  
14H

Un débat

→ À QUI APPARTIENT MA MORT ?  
Des courts-métrages positifs, suivis d'un échange-débat avec le philosophe Emmanuel DELESSERT

Navettes GRATUITES pour se rendre dans ces activités entièrement GRATUITES

Inscriptions possibles dès le 2 septembre sur le site [billetweb.fr/rides-mais-pas-fanes-2024](http://billetweb.fr/rides-mais-pas-fanes-2024) ou par téléphone au 06 82 48 63 29.

Programme établi sous réserve de modifications des organisateurs.

MAIRIE - LIEN SOCIAL

Vous êtes **victimes, témoins ou auteurs de maltraitance...**

Appelez  
ALMA 74 !



ÉCOUTER

Une écoute bienveillante, empathique qui accueille sans jugement la parole de chacun, qui permet de dire ses doutes, ses craintes, sa souffrance, ses espoirs, ses désirs, ses choix.

CONSEILLER

Alma 74 n'agit pas à la place des appelants, les accompagne dans la recherche de solution, de la prise de décision.

SOUTENIR

Nous accompagnons les personnes dans l'évolution de la situation, présents à leur côté pour retrouver un environnement apaisé.

NOTRE ÉTHIQUE ?

Respect de la confidentialité  
Respect de l'anonymat  
Respect de la dignité et de la vie privée des personnes

QUI SOMMES-NOUS ?

ALMA 74 est une association de Haute-Savoie d'écoute téléphonique, associée avec la plateforme nationale du 3977.

NOS 3 OBJECTIFS ?

**Lutter** contre les maltraitances, abus et/ou négligences envers les personnes vulnérables, âgées et/ou handicapées  
**Développer** la prévention par l'information  
**Promouvoir** les actions de sensibilisation à la bientraitance

NOS ACTIONS ?

ALMA 74 écoute, conseille, oriente et soutient les personnes âgées et/ou handicapées, leurs familles, amis, voisins et professionnels.

Une équipe de bénévoles et de professionnels formés sont présents pour vous écouter et rechercher avec vous les solutions adaptées à votre situation.

**ALLO MALTRAITANCE**  
PERSONNES ÂGÉES  
ET/OU ADULTES  
HANDICAPÉES  
**04 50 46 80 91**  
OU NUMÉRO NATIONAL  
**3977**

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE MALTRAITANCES ?

A domicile comme en institution, les auteurs de maltraitance peuvent être des proches ou des professionnels.

LES MALTRAITANCES PEUVENT ÊTRE :

Psychologiques  
Négligences actives répétées  
Négligences passives répétées  
Financières  
Physiques, Sexuelles  
Civiques  
Médicales

Osez en parler  
C'est déjà AGIR !

LE DON D'ORGANES

On se le dit !

dondorganes.fr

En parler avec ses proches est primordial et permet de sauver des vies !



Expo.  
ARCHIPEL Michel Butor.

ARCHIPEL BUTOR

Du 6 juillet au 28 septembre 2024,  
l'Archipel Butor vous invite  
à découvrir sa nouvelle exposition  
dédiée au plasticien Youl !

L'exposition proposée permet de présenter  
plus d'une centaine d'œuvres, livres d'artiste et  
peintures, mises en scène par l'artiste.

## « Un Jardin de papier »

par Youl

De son vrai nom Jean-Noël Criner, Youl est né en 1947 à Antibes. L'artiste rencontre en 1987 le poète algérien Abbas Bouhhal (1953-2006) et réalise avec lui son premier livre d'artiste, Tentation nomade, composé de peintures originales pour les 130 exemplaires imprimés. Une interview de Michel Butor en 2002 au Centre Jean Giono de Manosque pour radio Zinzine et son émission de poésie mensuelle marquent le début des 273 livres et 65 peintures qu'ils réaliseront ensemble et ce jusqu'à la mort de l'écrivain en 2016. Cette collaboration prend forme sur des papiers du monde ou fabriqués directement par l'artiste à partir d'éléments recyclés, de tissus, de végétaux ou peints à la gouache, aux pigments d'ocre, à l'acrylique, à l'aquarelle, à l'encre de chine, ou encore à la mine de plomb, ...



www.archipel-butor.fr

06.07.24 → 28.09.24  
Manoir des livres - Lucinges



### Exposition "Un Jardin de papier"

06.07.24 → 28.09.24

Ouverture du mercredi au vendredi, de 14h à 18h,  
le samedi, de 10h à 18h, et chaque premier  
dimanche du mois, de 14h à 18h.

P20

i

Chaque premier samedi du mois :

De juin à septembre : balade poétique  
à 13h30. Toute l'année, visite guidée  
de l'exposition à 15h / visite guidée  
du bureau de Michel Butor à 16h.



Evènements à venir

LES MOIS DE JUILLET  
ET AOÛT 2024 :

visites et ateliers de  
pratiques artistiques  
du mercredi au vendredi  
de 10h à 17h.  
+ d'info sur [archipel-butor.fr](http://archipel-butor.fr)

LA FÊTE DU  
LIVRE D'ARTISTE

le 12 et 13 octobre 2024  
GRATUIT

Au programme une  
soixantaine d'exposants ;  
plasticiens, poètes, éditeurs...,  
des ateliers jeunesse, des  
conférences, un poématon...

CHAQUE PREMIER  
DIMANCHE DU MOIS :  
atelier gratuit avec un/une  
artiste. Découvrez le  
programme sur  
[archipel-butor.fr](http://archipel-butor.fr).

Il est également possible ce  
jour de visiter gratuitement  
l'exposition temporaire du  
Manoir des livres de 14h à 18h.

JOURNÉE DU PATRIMOINE :

21 et 22 septembre /  
11h balade butorienne /  
14h visite expo /  
15h visite du bureau

Manoir des livres  
91 chemin du château  
74 380 Lucinges  
+33 (0)4 58 76 00 40  
[accueil@archipel-butor.fr](mailto:accueil@archipel-butor.fr)



EBAG

L'école des Beaux-arts du genevois (EBAG) est un établissement artistique  
d'Annemasse Agglo, qui depuis sa création en 1997 a su varier ses cours et ses ateliers  
pour s'adapter à son public afin qu'il puisse développer créativité et originalité. L'école  
s'est fixée pour objectif une qualité d'enseignement qui donne à tous les intéressés les  
moyens de développer leur potentiel créatif, dans un esprit d'ouverture.

L'EBAG est présente sur trois sites  
(Annemasse, Gaillard et Ville-la-Grand) et  
développe des activités dans quatre secteurs :



LES PROPOSITIONS DESTINÉES AUX ADULTES

sont très variées et vont de l'initiation à des ateliers  
plus spécialisés comme l'estampe ou le volume, en  
passant par le portrait, le modelage, la peinture à  
l'huile, la peinture à l'eau,...

POUR LES JEUNES

qui souhaitent s'orienter  
dans la filière artistique, l'école propose plusieurs  
formations : une classe préparatoire à plein  
temps destinée aux bacheliers qui veulent passer  
les concours des écoles supérieures d'art, deux  
modules préparatoires, une option lourde ou légère  
de 2h par semaine, pour les lycéens qui souhaitent  
se préparer aux concours en parallèle de leur  
scolarité ou affiner leur orientation.

AVEC BOZARTS VACANCES,

des stages riches et  
variés comme la bande dessinée, la couture, le graff,  
la caricature, ... permettent aux enfants à partir de 4  
ans, de s'exprimer, d'expérimenter, d'apprendre de  
nouvelles techniques de dessin, de peinture, et se  
faire de nouveaux amis !



DÈS 18 MOIS, accompagné de  
l'un de ses parents, le tout-petit  
a la possibilité de venir découvrir  
diverses techniques et ainsi de  
commencer à développer sa  
créativité et son imagination.

DANS LES COURS ENFANTS,

la technique est au service de  
l'imaginaire. Tout en s'initiant au  
dessin et à la peinture, l'enfant  
apprend à composer des sujets  
et à donner vie à ses idées à  
partir de thèmes variés.



DES COURS PLUS SPÉCIALISÉS en volume,  
3D, multimédia font découvrir de nouveaux  
moyens d'expressions plastiques qui  
utilisent des techniques de création plus  
contemporaines ou atypiques telles que  
l'informatique, le détournement d'objets,  
la photo, la modélisation, le moulage,...



i

[ebag.annemasse-agglo.fr](http://ebag.annemasse-agglo.fr)

Accueil public :  
45 rue de la Libération  
74240 Gaillard  
04.50.37.21.89

Lundi : 14h à 19h  
mardi et jeudi : 14h à 17h  
mercredi : 9h à 12h et de 14h à 17h  
Fermé le vendredi  
et durant les vacances scolaires.

P21



## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE D'ANNEMASSE AGGLO

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal d'Annemasse Agglo est un établissement culturel qui a pour mission de dispenser un enseignement artistique spécialisé en musique et théâtre à tous les habitants du territoire.



C'est un lieu de rencontre, où les esprits créatifs se rejoignent pour explorer, collaborer et grandir ensemble.

Que vous soyez débutant ou amateur passionné, vous trouverez au Conservatoire un accueil adapté où vos talents seront nourris et vos aspirations encouragées.

Quel que soit votre âge, dès 3 ans... Eveil, théâtre, musique classique, jazz ou musiques actuelles, il y en a pour tous les goûts !

### EN RÉSUMÉ, LE CONSERVATOIRE, C'EST :

**7 SITES** d'enseignement pour plus de proximité : Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Gaillard, Machilly, Vétraz-Monthoux & Ville-la-Grand

**+ DE 50 DISCIPLINES** enseignées : clarinette, basson, trombone, alto, trompette, guitare, batterie, chant... ou encore théâtre

**UNE TARIFICATION INDIVIDUALISÉE** au quotient familial pour les habitants d'Annemasse Agglo (-18 ans)

**+ DE 60 PROFESSEURS**

**+ DE 70 ÉVÈNEMENTS** par année

**Pôle Administratif du Conservatoire Site d'Annemasse**  
7 rue des Savoie – 74100 ANNEMASSE  
04.50.87.99.93  
conservatoire@annemasse-agglo.fr  
conservatoire.annemasse-agglo.fr



### EXPRIMEZ-VOUS !

Les inscriptions se poursuivent du 26 août au 7 septembre. RDV sur notre site internet.

LES INFOS

## LES NEWS de Lucinges

### Déploiement de la FIBRE

Orange nous a informé le 24 mai 2024 des nouveaux engagements souscrits auprès du gouvernement concernant le déploiement de la fibre. Cet accord a fait l'objet d'un arrêté publié au Journal Officiel de la République (n°0065 du 17/03/2024) et prévoit une réalisation d'ici à la fin de l'année 2025.

### LE POINT SUR NOTRE COMMUNE :



Sur les 1046 locaux à rendre raccordables à Lucinges, 820 l'étaient déjà début juin (78%) et parmi eux, 430 effectivement raccordés. Il y a peu de blocages (refus du syndic, refus des travaux nécessaires...).

À partir du troisième trimestre 2024 Orange devrait prendre des pré-commandes pour les administrés non raccordables (nouveau dispositif) : cela s'appellera les logements «raccordables à la demande» et permettra aux administrés de devenir effectivement raccordables sous 6 mois maximum.

## FLASH SPECIAL

### Collecte des ordures ménagères

La date de bascule de la collecte des ordures ménagères du porte à porte vers les points d'apport volontaire (PAV) est fixée au **27 SEPTEMBRE**.

Ce jour-là, pour la dernière fois, vous placerez vos conteneurs en bord de route. Ensuite vous pourrez déposer vos déchets au PAV de votre choix, le jour de votre choix !

Pour plus d'informations, Mathilde Gletty, de la direction Gestion des déchets à Annemasse Agglo, sera présente au forum des associations et activités qui se tiendra à La Grange samedi 31 août.



# L'Automne AGENDA

à La Grange

AOÛT

**SAMEDI 31**

10H À 13H

**Forum des activités  
et associations**

*par la commission Lien  
Social de la commune*

SEPTEMBRE

**DIMANCHE 8**

8H À 17H

**Vide-greniers**

Place de la Vignule  
*par l'asso Chorale  
Le Tourbillon*

SEPTEMBRE

**MERCREDI 11**

16H À 20H

**Don du sang**

*par l'asso Les donateurs  
de sang de Lucinges*

SEPTEMBRE

**DIMANCHE 22**

17H

**Concert**

*par l'asso  
Cœur de Violoncelle*

OCTOBRE

**SAMEDI 5**

**Fâites de la Maude**

Place de la Vignule  
*par l'asso  
Les Enfants de Lucinges*

OCTOBRE

**SAMEDI 12  
DIMANCHE 13**

10H À 18H

**Fête du livre d'artiste**

À La Grange et à l'Archipel  
*par l'Archipel Butor*

OCTOBRE

**DIMANCHE 20**

DÈS 10H

**Troc's jardin**

*par C'est quoi  
comme bestiole ?!*

OCTOBRE

**SAMEDI 26**

**Soirée festive**

*par Lucinges n'fêta*

NOVEMBRE

**VENDREDI 1<sup>ER</sup>**

**SAMEDI 2**

**DIMANCHE 3**

**Concerts « Novembre  
Musical des Voirons »**

*par l'asso du même nom*

NOVEMBRE

**SAMEDI 16**

20H30

**Spectacle**

**« Elles étaient une  
fois les Hoptimistes »**

*par l'asso HOPE*

NOVEMBRE

**DIMANCHE 24**

12H

**Repas des aînés**

*par le CCAS de Lucinges*

DÉCEMBRE

**MERCREDI 4**

16H À 20H

**Don du sang**

*par l'asso Les donateurs  
de sang de Lucinges*

DÉCEMBRE

**DIMANCHE 8**

16H30

**Concert  
de l'harmonie  
Bonne-Lucinges**

DÉCEMBRE

**SAMEDI 14**

**Fête de Noël**

*par l'asso  
Les Enfants de Lucinges*

DÉCEMBRE

**VENDREDI 20**

**Concert de Noël**

A l'église  
*par l'asso  
Chorale le Tourbillon*

Téléchargez  
l'APPLI  
LUCINGES  
En poche



**RENSEIGNEMENTS SUR :** [lucinges.fr](http://lucinges.fr) ou [archipel-butor.fr](http://archipel-butor.fr)

